

Tribunal administratif de Toulon



Martine DOUMERGUE
Présidente du tribunal
administratif de Toulon

“

En 2022, le tribunal administratif de Toulon a conservé la particularité de son contentieux marquée par la prédominance des recours liés à l'urbanisme, à l'environnement, aux marchés publics et au contentieux fiscal (27% des 3 561 requêtes enregistrées), avec une augmentation très forte pour la police des étrangers (13% des affaires enregistrées contre 9% en 2021), une augmentation modérée des contentieux sociaux (17%) et de l'urbanisme-environnement (15,8%).



Var

Au cours de cette année, le tribunal a constaté une augmentation des recours enregistrés (+ 5,4%). Grâce à l'implication des magistrats et agents de greffe présents, il a jugé plus de 3 200 affaires. À titre d'illustration, le tribunal a ainsi jugé 44 dossiers relatifs à des documents d'urbanisme dont 41 POS/PLU et 347 autorisations d'occupations des sols dont 253 permis de construire, parmi lesquels 66 permis de construire collectifs.



Effectifs de la juridiction :

40

personnes dont :

17

magistrats

23

agents de greffe
et aides à la décision

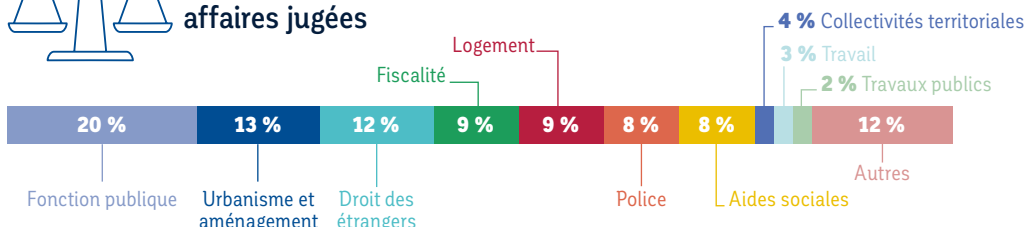
Demeurant résolument engagé dans le développement de la médiation, le tribunal a été à l'initiative de 20 médiations enregistrées (pour l'essentiel en matière de marchés publics, urbanisme et travaux publics et domaine). À la fin de l'année, 18 médiations étaient terminées avec 7 accords (dont 3 en marchés publics).

Enfin, le tribunal poursuit ses efforts pour réduire ses délais de jugement et le nombre d'affaires de plus de deux ans, en visant à maintenir la qualité de ses décisions pour répondre au mieux aux attentes des justiciables.

2022 en chiffres



3 264
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Collectivités territoriales : relations des collectivités territoriales entre elles, avec l'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Travail : licenciements des travailleurs protégés, instances représentatives du personnel, plans de sauvegarde de l'emploi, etc.

Travaux publics : dommages sur le domaine public ou causés par les ouvrages publics (routes, bâtiments, lignes de transports, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



300

affaires jugées en urgence (référés)

-3 % par rapport à 2021



1 an 3 mois et 24 jours

de délai moyen de jugement

+18 jours par rapport à 2021

75,9 %

des recours déposés par téléprocédure



32,2 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



69,7 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



21

médiations engagées
35 % de taux de réussite